



La Randonnée Cérétane

Affiliée à la FFRandonnée, agréée Ministère des sports, bénéficiaire de l'Immatriculation Tourisme de la FFRandonnée : IM075100382
Boite Postale 308 66403 CERET Cedex
Site web : randoceretane.org Contact : secretaire@randoiceretane.org

Céret, le 27 Janvier 2016

Compte rendu de la réunion du conseil d'administration Lundi 25 janvier 2016 à Céret

Présent(e)s : Maurice Bénichou, Bernard Lambert, Robert Marty, Albert Monge, Gérard Montel, Claudette Montel, Yves Santo, François Batlle, Jean-Pierre Taradellas, Serge FERRADOU

Absent excusé : Christiane Agrafeil-Colis (pouvoir donné à Jean-Pierre Taradellas)

1. APPROBATION DU P.V. DU C.A. DU 15.10.2015 :

- Le PV est approuvé sans remarques ni modifications et sera communiqué à Roland pour publication sur le site.

2. AUGMENTATION DE LA PART FEDERATION DE LA COTISATION :

- La Fédération - niveau national - propose pour l'an prochain une augmentation de 1.5€ à laquelle s'ajoute 1€ destiné à accompagner les Comités et les associations dans leur développement (Fonds Solidaire). Cette demande est essentiellement justifiée par la baisse des subventions tant publiques - subventions - que privées - mécénat.
- A l'unanimité des présents et représentée (Christiane), le C.A. approuve cette augmentation de la part fédérale de 2.5€ et autorise le Président à voter "pour" lors de l'A.G. du 19 février prochain.

3. COTISATION 2016-2017 :

- Compte tenu de l'état de nos finances - saines -, le C.A. décide, à l'unanimité des présents et représentée (Christiane) le maintien de la cotisation 2016-2017 à 42€. Ceci signifie que la part Association de l'adhésion - et donc son revenu - va passer de 15.50€ à 13.00€.
- pour les adhésions multi-clubs et assurance IMPN, le CA doit préciser les nouveaux tarifs lors du prochain C.A.

4. JOURNEE DES ANIMATEURS :

- La liste "officielle" des animateurs actifs est validée; 42 personnes seront invitées pour la prochaine Journée des animateurs le samedi 19 mars 2016.
- Bernard envoie l'invitation à ces animateurs pour la partie travail qui aura lieu dans une annexe de la salle des fêtes de Saint Jean Pla de Corts de 9h00 à 12h00.
- Les conjoints seront invités à la partie festive - apéritif dès 12h30 et repas - au restaurant Les Abeilles (le menu sera précisé sur l'invitation) - délai de réponse requis au plus tard le mardi 15.
- Les invitations seront envoyées dans la seconde quinzaine de février.
- Monsieur le Maire et Conseiller Général Robert Garrabé sera invité (Bernard).
- Programme (Animateur Albert) : la Fédération (historique, intérêt de l'affiliation, son fonctionnement, ses moyens, ses actions, etc.) - rôle et responsabilité de l'animateur - questions diverses [sur l'invitation, pour rendre les débats les plus profitables possibles, il sera demandé aux animateurs de communiquer par avance les sujets qu'ils souhaitent aborder ce qui bien sur n'empêchera pas de traiter les sujets qui viendront lors de la réunion].

5. FRAIS KILOMETRIQUES :

- Lors de la journée des animateurs, Bernard remettra à chacun la note de frais et le formulaire qui récapitule les déplacements de l'animateur effectués au bénéfice de la Randonnée Cérétane ainsi que quelques explications complémentaires.
- Albert précise qu'il est admis 2 reconnaissances en sus de la randonnée elle même. Ce point doit être éclairci d'ici la journée des animateurs (qui est le responsable des informations contenues dans le document : le déclarant ou l'Association ? - Maurice se renseigne auprès des services fiscaux).

6. FORMATIONS INTERNES :

- lecture de carte : 3 fois 1 jour - pour l'instant pas de demande
- GPS : Serge, Gérard et François sont intéressés - demande sera faite à Roland pour mettre un appel à compléter ce groupe sur le site,
- Claudette est intéressée par la lecture de carte,
- Rose-Marie et Roland sont informés de ces premières inscriptions.

7. RANDO CHALLENGE A CERET :

- La Randonnée Cérétane propose des parcours; le Comité FFR66 (Fédération) gère l'organisation de la manifestation avec l'aide de la R.C. et la Municipalité. L'engagement de la commune et la mise à disposition d'une salle sont requis,
- Albert et Robert feront des propositions de dates lors du prochain C.A. (octobre 2017 ?).

8. RENOUVELLEMENT DU COMITE DEPARTEMENTAL EN 2017 (FFrandonnée66) :

- Matinée des Présidents et A.G. 19 février 8h30 Parc Ducup à Perpignan.
- Participants pour la Randonnée Cérétane : en plus du Président Jacqueline et Yves SANTO, Robert MARTY, Jean-Pierre TARADELLAS et Maurice BENICHOU,
- L'Association dispose de 7 voix,
- Tous les 4 ans tous les membres sont renouvelables - 23 postes à pourvoir en 2017. Rose-Marie, Albert et Christiane sont actuellement membres. Durant l'année 2016, les candidats potentiels seront en "doublon" avec les sortants.
- Qui veut candidater ?. Roland insère un appel à candidats dans la rubrique "infos récentes" de l'Association (responsable Maurice).

9. FETE DU CLUB :

- Le constat est fait que la fête attire très peu de randonneurs non membres (une quinzaine en 2015) et peu de randonneurs membres (40% en 2015).
- Albert rappelle que le but de la fête est de permettre à l'ensemble des adhérents de se retrouver au moins une fois par an.
- La rando des enfants marque un net "essoufflement" - moins de 5 enfants en 2015 -; Robert va rencontrer M. Guillou pour discuter s'il faut continuer, en modifier la forme ou la supprimer pour 2016.

10. MARCHE NORDIQUE :

- Bernard s'est inscrit à l'A.R.S.M. (Association de Randonnée de Sainte Marie) depuis début janvier pour pratiquer suffisamment avant son stage de formation qui débute les 6 et 7 février prochain à Montpellier.
- Après plusieurs séances, il se sent prêt à lancer cette activité au sein de La Randonnée Cérétane. Il propose - à titre d'essai - 2 sessions par mois dès le mois de mars prochain. Les premières séances auront lieu les dimanches matin 6 et 20 mars. Les détails paraîtront sur le programme diffusé mi février.
- Il va récupérer la quinzaine de paire de bâtons disponibles au Comité de la FFRandonnée66. Les adhérents qui s'inscriront durablement dans cette nouvelle activité devront acquérir leurs propres bâtons et fournir un certificat médical spécifique.

11. ADHESIONS et POINT FINANCIER :

Au 25 janvier :

- 268 adhérents à jour de leur cotisation,
- Compte Courant : environ 6000€,
- Compte Epargne : environ 12800€.

Le chèque "perdu" de 42€ (La Poste) a été retrouvé.

Rappel : depuis le début de cette année, nos comptes sont au Crédit Agricole Sud Méditerranée Agence de Céret - Le compte courant "Séjours" reste à la B.N.P.

12. POINTS SUBVENTIONS :

- Conseil Départemental : la subvention sollicitée - 650€ - a pour objet le soutien financier aux frais de formation de l'Association. Le délai de renvoi du dossier complet à Pass66 - en ligne - était fixé au 15 janvier. Le dossier complet a été déposé le 8 décembre 2015.
- Mairie de Céret : la subvention sollicitée est de 500€. Le délai de renvoi du dossier complet à l'Office Municipal des Sports est fixé au vendredi 26 février. Le dossier signé a été remis au P.I.J. place Guitard le 27 janvier 2016. Pour mémoire, en 2015, nous avions sollicité la même somme et avions reçu le versement début septembre.
- Lors de l'A.G. d'octobre dernier, M. Coll - représentant le Député Pierre Aylagas - nous a incités à faire une demande d'aide financière via sa réserve parlementaire. Albert et Maurice esquissent un argumentaire qui servira de base à la rédaction d'une demande sur la réserve 2017 qu'établira Bernard.

13. BALISAGE SENTIERS C.C.V. :

- Albert précise que le chantier devrait être terminé fin février 2016.

14. ENVOI DU "LIEN" AUX ADHERENTS :

- Le "Lien du Randonneur" continue à être diffusé via courrier électronique - pour ceux qui en disposent - et sur support papier pour les autres. Le N° 13 est quasiment terminé; Maurice en fait parvenir un exemplaire à Bernard pour diffusion.
- Bernard mentionne la difficulté à lire les adresses email des adhérents (voir quelle modification / précision à apporter sur la fiche d'inscription pour limiter les risques d'erreurs).
- Sur les 268 adhérents recensés à ce jour, 51 n'ont pas communiqué d'adresse mail.

15. MODIFICATIONS DE PROGRAMME :

- Le C.A. souligne l'extrême disponibilité et réactivité de Roland lorsqu'une modification du programme est requise.

16. QUESTIONS DIVERSES :

- Programme mensuel des sorties - Albert rappelle le processus :

1. les « concentrateurs » Henri NOU (montagne), Yves SANTO (randopromenade, rando dimanche et jeudi) et Bernard LAMBERT (promeneurs, rando santé®, marcheurs, marche nordique) lui envoient la proposition de grille avant le 10 du mois,

2. Il prend connaissance des propositions, les valident ou fait procéder à modifications; il ajoute en bas de page les informations qu'il juge utiles aux adhérents (prochaines manifestations, etc.),
 3. Il envoie les grilles validées à Jean-Pierre qui procède à la mise en page,
 4. Jean-Pierre retourne les grilles mises en page - à Albert pour ultime vérification et tirages papier - et à Roland pour insertion sur le site du club.
- Fête départementale : François propose une fiche d'inscription à remplir soit même avant le départ pour éviter l'attente le jour de la manifestation - bonne idée à voir pour 2017. Remarque d'Albert : ceci était fait dans les années précédentes sans beaucoup de suivi de la part des associations présentes et donc a été supprimé en 2015.
 - Albert demande à recevoir systématiquement en copie les documents - reçus ou envoyés - concernant l'Association,
 - casquettes CD66 : courrier fait à M. Garrabé - réponse en attente,
 - participation d'un randonneur mal voyant : Albert confirme que l'assurance prend en charge tout randonneur inscrit au Club au vu du certificat médical.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17h15

Prochaine réunion du C.A. : **lundi 9 mai 2016 Boulevard Clémenceau à 14h00**

Le secrétaire

Bernard LAMBERT

Le Président

Albert MONGE